

CHARTE ETHIQUE

Sanilea s'engage à être un partenaire de confiance en entretenant une relation transparente, responsable et sincère avec ses clients, ses fournisseurs et ses partenaires.

La Charte Ethique expose les principes clés permettant de garantir cet engagement tout en posant un cadre clair quant aux comportements et situations acceptables ou non. Chaque collaborateur, en tant qu'ambassadeur de Sanilea, doit prendre connaissance de ces principes et s'engager à les respecter.

1 Respect des législations en vigueur

Tout collaborateur se doit d'agir en conformité avec les lois, les réglementations et normes qui régissent la sphère professionnelle et le pays dans lequel il intervient.

Il doit respecter le code de conduite anticorruption de l'entreprise.

Toute pratique illégale doit être proscrite, y compris le non-respect des règles de concurrence ou les ententes illicites.

2 Sincérité et loyauté vis-à-vis des clients

Sanilea s'engage à :

- Prendre des engagements tenables dans ses offres commerciales avec ses clients.
- Fournir des informations sincères et transparentes sur sa solution logicielle et les services associés.
- Fournir des références commerciales authentiques.
- Proposer une solution qui respecte les intérêts de ses clients.
- Travailler avec les éventuels fournisseurs de ses clients avec loyauté et équité.
- Prévenir les situations de conflit d'intérêt ou, à défaut, informer le client d'une telle situation dès qu'elle est identifiée.

3 Relations avec les fournisseurs

Sanilea s'engage à :

- Agir avec équité, transparence et impartialité sur toutes les phases de sélection d'un nouveau fournisseur, et ce envers tous les soumissionnaires.
- Respecter ses engagements contractuels vis-à-vis de ses fournisseurs, notamment en termes de délai de paiement, d'accord de confidentialité et de non-sollicitation.

4 Protection des données

Sanilea s'engage à protéger les données confidentielles de ses clients, de ses fournisseurs et de ses partenaires, dont leurs données personnelles. En ce sens, toute clause de confidentialité et de sécurité présente dans un contrat signé entre Sanilea et un client ou un fournisseur doit être respectée.